



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24640175600118	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune 60009 - Assainissement
--	--

POSTE COMPTABLE DE : SGC DE NAY MORLAAS

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : 60009 - Assainissement (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	27
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	33
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	34
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	36
A3.2 - Etalement des provisions	37
A4.1 - Equilibre des opérations financières	38
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	39
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	40
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	41
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	42
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	43
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	45
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	46
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 274 050,87	3 290 236,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 983 814,87
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		4 274 050,87	4 274 050,87

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 159 957,06	4 572 528,56
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	87 924,22	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 1 324 647,28	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 572 528,56	4 572 528,56

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	8 846 579,43	8 846 579,43
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	606 500,00	0,00	545 100,00	545 100,00	545 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	514 130,00	0,00	508 430,00	508 430,00	508 430,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	57 660,00	0,00	12 010,00	12 010,00	12 010,00
Total des dépenses de gestion des services		1 178 290,00	0,00	1 065 540,00	1 065 540,00	1 065 540,00
66	Charges financières	148 521,18	0,00	133 774,95	133 774,95	133 774,95
67	Charges exceptionnelles	32 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	6 600,00		132 551,07	132 551,07	132 551,07
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	5 740,08		22 227,79	22 227,79	22 227,79
Total des dépenses réelles d'exploitation		1 371 851,26	0,00	1 354 093,81	1 354 093,81	1 354 093,81
023	Virement à la section d'investissement (6)	2 357 085,78		1 515 372,83	1 515 372,83	1 515 372,83
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 363 371,00		1 404 584,23	1 404 584,23	1 404 584,23
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		3 720 456,78		2 919 957,06	2 919 957,06	2 919 957,06
TOTAL		5 092 308,04	0,00	4 274 050,87	4 274 050,87	4 274 050,87

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 274 050,87
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	6 490,00	0,00	5 780,00	5 780,00	5 780,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 720 100,00	0,00	2 722 500,00	2 722 500,00	2 722 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	0,00	1 005,00	1 005,00	1 005,00
Total des recettes de gestion des services		2 757 590,00	0,00	2 749 285,00	2 749 285,00	2 749 285,00
76	Produits financiers	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		2 757 640,00	0,00	2 765 335,00	2 765 335,00	2 765 335,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	522 750,00		524 901,00	524 901,00	524 901,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		522 750,00		524 901,00	524 901,00	524 901,00
TOTAL		3 280 390,00	0,00	3 290 236,00	3 290 236,00	3 290 236,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	983 814,87
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 274 050,87
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	2 395 056,06
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	102 130,00	0,00	82 000,00	82 000,00	82 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 411 379,00	87 924,22	1 537 000,00	1 537 000,00	1 624 924,22
	Total des dépenses d'équipement	2 516 509,00	87 924,22	1 619 000,00	1 619 000,00	1 706 924,22
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 009 252,78	0,00	1 016 056,06	1 016 056,06	1 016 056,06
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	67 850,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 077 102,78	0,00	1 016 056,06	1 016 056,06	1 016 056,06
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 593 611,78	87 924,22	2 635 056,06	2 635 056,06	2 722 980,28
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	522 750,00		524 901,00	524 901,00	524 901,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 081 534,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 604 284,00		524 901,00	524 901,00	524 901,00
	TOTAL	5 197 895,78	87 924,22	3 159 957,06	3 159 957,06	3 247 881,28

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

1 324 647,28

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

4 572 528,56

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	281 305,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	281 305,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	1 073 388,37	0,00	1 412 571,50	1 412 571,50	1 412 571,50
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	1 073 388,37	0,00	1 412 571,50	1 412 571,50	1 412 571,50
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 354 693,37	0,00	1 652 571,50	1 652 571,50	1 652 571,50
021	Virement de la section d'exploitation (4)	2 357 085,78		1 515 372,83	1 515 372,83	1 515 372,83

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 363 371,00		1 404 584,23		
041	Opérations patrimoniales (4)	1 081 534,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 801 990,78		2 919 957,06	2 919 957,06	2 919 957,06
TOTAL		6 156 684,15	0,00	4 572 528,56	4 572 528,56	4 572 528,56

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 572 528,56
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (8)**

2 395 056,06

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	545 100,00		545 100,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	508 430,00		508 430,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	12 010,00		12 010,00
66	Charges financières	133 774,95	0,00	133 774,95
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	132 551,07	1 404 584,23	1 537 135,30
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	22 227,79		22 227,79
023	Virement à la section d'investissement		1 515 372,83	1 515 372,83
	Dépenses d'exploitation – Total	1 354 093,81	2 919 957,06	4 274 050,87

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 274 050,87
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	524 901,00	524 901,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 016 056,06	0,00	1 016 056,06
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 624 924,22		1 624 924,22
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	82 000,00	0,00	82 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement – Total	2 722 980,28	524 901,00	3 247 881,28

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 324 647,28
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 572 528,56
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	5 780,00		5 780,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 722 500,00		2 722 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	20 000,00		20 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 005,00		1 005,00
76	Produits financiers	50,00	0,00	50,00
77	Produits exceptionnels	16 000,00	524 901,00	540 901,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		2 765 335,00	524 901,00	3 290 236,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	983 814,87
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 274 050,87
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	240 000,00	0,00	240 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 404 584,23	1 404 584,23
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		1 515 372,83	1 515 372,83
Recettes d'investissement – Total		240 000,00	2 919 957,06	3 159 957,06

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	1 412 571,50
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 572 528,56
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	606 500,00	545 100,00	545 100,00
604	Achats d'études, prestations de services	500,00	500,00	500,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	223 100,00	185 000,00	185 000,00
6062	Produits de traitement	23 000,00	25 000,00	25 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	11 500,00	10 500,00	10 500,00
6064	Fournitures administratives	3 500,00	3 200,00	3 200,00
6066	Carburants	11 700,00	11 500,00	11 500,00
6068	Autres matières et fournitures	7 500,00	3 500,00	3 500,00
611	Sous-traitance générale	245 500,00	224 000,00	224 000,00
6132	Locations immobilières	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6135	Locations mobilières	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	1 000,00	5 000,00	5 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	4 000,00	4 000,00	4 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	500,00	500,00	500,00
61551	Entretien matériel roulant	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6156	Maintenance	3 500,00	3 500,00	3 500,00
6161	Multirisques	6 000,00	6 000,00	6 000,00
618	Divers	5 000,00	3 500,00	3 500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	500,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 100,00	600,00	600,00
6256	Missions	500,00	500,00	500,00
6257	Réceptions	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6262	Frais de télécommunications	8 800,00	7 500,00	7 500,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	500,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6288	Autres	19 500,00	20 000,00	20 000,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	500,00	500,00	500,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	514 130,00	508 430,00	508 430,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	51 900,00	51 900,00	51 900,00
6218	Autre personnel extérieur	2 500,00	2 500,00	2 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 400,00	1 400,00	1 400,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	850,00	850,00	850,00
6411	Salaires, appointements, commissions	252 000,00	252 000,00	252 000,00
6413	Primes et gratifications	76 000,00	76 000,00	76 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	31 500,00	31 500,00	31 500,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	67 000,00	67 000,00	67 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	2 200,00	2 200,00	2 200,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	800,00	800,00	800,00
6478	Autres charges sociales diverses	10 980,00	5 280,00	5 280,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	57 660,00	12 010,00	12 010,00
6541	Créances admises en non-valeur	46 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	11 650,00	12 000,00	12 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	10,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	10,00	10,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		1 178 290,00	1 065 540,00	1 065 540,00
66	Charges financières (b) (8)	148 521,18	133 774,95	133 774,95
66111	Intérêts réglés à l'échéance	151 536,23	139 954,47	139 954,47
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 592,05	-6 179,52	-6 179,52
6618	Intérêts des autres dettes	1 577,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	32 700,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	4 500,00	0,00	0,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	8 200,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	20 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	6 600,00	132 551,07	132 551,07
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	6 600,00	132 551,07	132 551,07

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Publié les propositions nouvelles (3)	Vote (4)
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	5 740,08	22 227,79	22 227,79
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		1 371 851,26	1 354 093,81	1 354 093,81
023	Virement à la section d'investissement	2 357 085,78	1 515 372,83	1 515 372,83
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 363 371,00	1 404 584,23	1 404 584,23
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 363 371,00	1 404 584,23	1 404 584,23
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		3 720 456,78	2 919 957,06	2 919 957,06
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		3 720 456,78	2 919 957,06	2 919 957,06
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 092 308,04	4 274 050,87	4 274 050,87

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 274 050,87
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	26 459,28
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	32 638,80
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-6 179,52

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	6 490,00	5 780,00	5 780,00
64198	Autres remboursements	6 490,00	5 280,00	5 280,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	500,00	500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 720 100,00	2 722 500,00	2 722 500,00
704	Travaux	150 000,00	150 000,00	150 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 169 000,00	2 169 000,00	2 169 000,00
70613	Participations assainissement collectif	220 000,00	220 000,00	220 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	75 000,00	75 000,00	75 000,00
7068	Autres prestations de services	27 000,00	26 000,00	26 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	79 100,00	82 500,00	82 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00	20 000,00	20 000,00
741	Primes d'épuration	30 000,00	20 000,00	20 000,00
75	Autres produits de gestion courante	1 000,00	1 005,00	1 005,00
754	Redevances défaut branchement égout	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7588	Autres	0,00	5,00	5,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		2 757 590,00	2 749 285,00	2 749 285,00
76	Produits financiers (b)	50,00	50,00	50,00
764	Revenus valeurs mobilières de placement	50,00	50,00	50,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	16 000,00	16 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	4 000,00	4 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	12 000,00	12 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		2 757 640,00	2 765 335,00	2 765 335,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	522 750,00	524 901,00	524 901,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	522 750,00	524 901,00	524 901,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		522 750,00	524 901,00	524 901,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 280 390,00	3 290 236,00	3 290 236,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	983 814,87
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 274 050,87
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	3 000,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	3 000,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	102 130,00	82 000,00	82 000,00
21562	Service d'assainissement	13 700,00	40 000,00	40 000,00
2182	Matériel de transport	63 800,00	10 000,00	10 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	21 630,00	25 000,00	25 000,00
2184	Mobilier	1 000,00	5 000,00	5 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
119	Opération d'équipement n° 119 (5)	235 450,00	0,00	0,00
120	Opération d'équipement n° 120 (5)	1 534 169,00	1 020 000,00	1 020 000,00
123	Opération d'équipement n° 123 (5)	140 000,00	140 000,00	140 000,00
124	Opération d'équipement n° 124 (5)	189 500,00	127 000,00	127 000,00
125	Opération d'équipement n° 125 (5)	52 400,00	0,00	0,00
127	Opération d'équipement n° 127 (5)	159 860,00	0,00	0,00
128	Opération d'équipement n° 128 (5)	100 000,00	0,00	0,00
129	Opération d'équipement n° 129 (5)	0,00	110 000,00	110 000,00
130	Opération d'équipement n° 130 (5)	0,00	140 000,00	140 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 516 509,00	1 619 000,00	1 619 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 009 252,78	1 016 056,06	1 016 056,06
1641	Emprunts en euros	796 831,42	802 645,36	802 645,36
1681	Autres emprunts	212 421,36	213 410,70	213 410,70
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	67 850,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 077 102,78	1 016 056,06	1 016 056,06
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 593 611,78	2 635 056,06	2 635 056,06
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	522 750,00	524 901,00	524 901,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	522 750,00	524 901,00	524 901,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	175 000,00	175 935,00	175 935,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	2 500,00	2 482,00	2 482,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	9 850,00	9 816,00	9 816,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	101 100,00	102 051,00	102 051,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	5 000,00	4 939,00	4 939,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	8 500,00	8 437,00	8 437,00
13916	Sub. équipt cpte résult. Autres EPL	2 400,00	2 400,00	2 400,00
13918	Autres subventions d'équipement	218 400,00	218 841,00	218 841,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 081 534,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 081 534,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 604 284,00	524 901,00	524 901,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 197 895,78	3 159 957,06	3 159 957,06

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	87 924,22
-----------------------------------	------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 324 647,28
---	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 572 528,56
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	281 305,00	240 000,00	240 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	140 430,00	131 500,00	131 500,00
1313	Subv. équipt Départements	140 875,00	108 500,00	108 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		281 305,00	240 000,00	240 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 073 388,37	1 412 571,50	1 412 571,50
1068	Autres réserves	1 073 388,37	1 412 571,50	1 412 571,50
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 073 388,37	1 412 571,50	1 412 571,50
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 354 693,37	1 652 571,50	1 652 571,50
021	Virement de la section d'exploitation	2 357 085,78	1 515 372,83	1 515 372,83
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 363 371,00	1 404 584,23	1 404 584,23
28031	Frais d'études	1 095,00	37 322,00	37 322,00
28032	Frais de recherche et de développement	321,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	0,00	1 440,00	1 440,00
28135	Installations générales, agencements, ..	129 710,00	129 702,00	129 702,00
28151	Installations complexes spécialisées	995,00	995,00	995,00
28153	Installations à caractère spécifique	594 900,00	581 445,00	581 445,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	520 400,00	535 490,05	535 490,05
28173	Constructions (mise à disposition)	19 100,00	19 058,00	19 058,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	86 400,00	86 399,00	86 399,00
28182	Matériel de transport	6 950,00	8 700,00	8 700,00
28183	Matériel de bureau et informatique	850,00	2 545,00	2 545,00
28184	Mobilier	1 050,00	394,18	394,18
28188	Autres	1 600,00	1 094,00	1 094,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		3 720 456,78	2 919 957,06	2 919 957,06
041	Opérations patrimoniales (8)	1 081 534,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	1 081 534,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		4 801 990,78	2 919 957,06	2 919 957,06
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 156 684,15	4 572 528,56	4 572 528,56

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 572 528,56
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



III – VOTE DU BUDGET

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 119 (1) LIBELLE : Réhab. STEP Asson

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 84 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	84 500,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	84 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	84 500,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN**
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 120 (1)
LIBELLE : Création Réseau Bordères
Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		906 746,19	a 29 290,42	1 020 000,00	b 1 020 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	906 746,19	29 290,42	1 020 000,00	1 020 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	906 746,19	29 290,42	1 020 000,00	1 020 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 049 290,42
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 123 (1)****LIBELLE : Réhabilitation Lestelle****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		7 440,00	a 0,00	140 000,00	b 140 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 440,00	0,00	140 000,00	140 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	7 440,00	0,00	140 000,00	140 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-140 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 124 (1)****LIBELLE : Réhabilitation Réseau Asson****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		210 020,79	a 0,00	127 000,00	b 127 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	210 020,79	0,00	127 000,00	127 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	210 020,79	0,00	127 000,00	127 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 91 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	91 500,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	91 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b)	-35 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 125 (1)
LIBELLE : Branchements 2022****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 127 (1)****LIBELLE : Branchements 2023****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		50 322,25	a 58 633,80	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	50 322,25	58 633,80	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	50 322,25	58 633,80	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-58 633,80
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 128 (1)****LIBELLE : Etudes et travaux 2023****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 129 (1)****LIBELLE : Branchements 2024****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	110 000,00	b 110 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-110 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMEN****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 130 (1)****LIBELLE : Etudes et travaux 2024****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	140 000,00	b 140 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	140 000,00	140 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	140 000,00	140 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-140 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					14 627 845,06									
1641 Emprunts en euros (total)					14 627 845,06									
	Crédit Local de France / DEXIA	19/12/2002	2003-09-01	01/09/2003	255 000,00	F		5,320	5,320	EURO	S	C	N	A-1
	Caisse d'épargne	23/03/2010	2010-08-03	10/11/2010	250 000,00	F		1,570	1,570	EURO	T	C	N	A-1
	Caisse d'épargne	09/04/2005	2005-05-31	06/05/2006	377 829,93	F		5,200	5,200	EURO	A	C	N	A-1
	Caisse d'épargne	07/02/2005	2005-03-05	25/02/2006	30 000,00	F		4,030	4,030	EURO	A	C	N	A-1
	Caisse des dépôts et consignations	07/07/2016	2016-09-02	01/03/2017	166 000,00	F		1,100	1,100	EURO	T	C	N	A-1
	Caisse d'épargne	20/06/2017	2017-07-31	05/08/2017	398 000,00	F		0,750	0,750	EURO	T	C	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTM BK	25/06/2015	2015-07-15	15/10/2015	260 000,00	F		1,940	1,940	EURO	T	C	N	A-1
	Caisse d'épargne	25/05/2008	2008-05-25	25/05/2008	75 000,00	F		3,100	3,100	EURO	T	C	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTM BK	01/01/2000	2019-08-20	15/02/2020	1 177 500,00	F		0,860	0,860	EURO	S	C	N	A-1
	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTM BK	01/03/2020	2020-03-01	09/06/2020	5 374 841,60	F		0,700	0,700	EURO	T	C	N	A-1
	Caisse d'épargne	06/05/2020	2020-05-25	25/11/2020	3 300 000,00	F		0,850	0,850	EURO	S	C	N	A-1
00477193 / CO7648	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTM BK	25/04/2013	2013-05-31	30/08/2013	609 000,00	F		3,720	3,720	EURO	T	C	N	A-1
10278 02273 00020516	Crédit Mutuel	01/12/2182	2018-12-19	31/03/2019	870 000,00	F		1,580	1,580	EURO	S	C	N	A-1
1240524	Caisse des dépôts et consignations	17/12/2012	2012-12-31	01/02/2014	556 000,00	F		3,910	3,910	EURO	A	C	N	A-1
5064989	Caisse des dépôts et consignations	14/08/2014	2014-09-10	01/12/2014	700 000,00	F		2,000	2,000	EURO	T	C	N	A-1
MON519521EUR	Crédit Local de France / DEXIA	14/12/2000	2002-01-01	01/01/2002	228 673,53	F		5,380	5,380	EURO	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dicité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)		
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise							
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00												
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00												
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					3 201 160,88												
1681 Autres emprunts (total)					3 201 160,88												
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2017-06-08	08/06/2018	34 290,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1			
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2016-12-13	13/12/2017	69 491,91	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1			
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2015-12-08	08/12/2016	8 616,90	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1			
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2011-04-18	05/04/2012	111 540,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1			
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2012-06-28	28/06/2013	209 625,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1			
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2015-12-08	08/12/2016	55 053,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1			
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2017-06-08	08/06/2021	102 870,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1			
	TRESOR PUBLIC	01/09/2015	2015-09-01	01/09/2016	8 616,90	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1			
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2012-06-28	28/06/2015	117 000,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1			
	TRESOR PUBLIC	08/12/2015	2015-12-08	08/12/2016	220 212,60	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1			
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2016-12-13	13/12/2017	277 966,92	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1			
	TRESOR PUBLIC	01/09/2015	2015-09-01	01/09/2016	220 212,60	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1			
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2017-06-08	08/06/2021	17 280,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1			
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2018-05-02	02/05/2019	34 290,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1			
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2018-05-02	02/05/2022	17 280,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1			
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2019-03-05	05/03/2020	45 720,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1			
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2019-03-05	05/03/2023	137 160,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1			
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2019-03-05	05/03/2023	23 040,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1			
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2019-03-05	05/03/2020	133 662,20	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1			
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2019-03-05	05/03/2023	165 060,90	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1			
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2019-03-05	05/03/2020	35 100,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1			
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2019-10-15	01/10/2020	133 662,20	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1			
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2019-10-15	01/10/2020	23 400,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1			
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2019-10-15	01/10/2023	110 040,60	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1			

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Pron d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
110 2015 00208 003	TRESOR PUBLIC	01/05/2020	2020-05-01	08/04/2021	114 567,60	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2020-10-27	27/10/2021	58 500,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
	TRESOR PUBLIC	11/02/2020	2020-10-27	27/10/2024	275 101,50	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2016-12-13	13/12/2017	10 877,05	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
110 2015 00212 001	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2015-09-01	01/09/2016	55 053,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
110 2016 00815 002	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2018-05-02	02/05/2022	102 870,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
120 2010 01268 001	TRESOR PUBLIC	01/01/2000	2011-04-07	31/03/2013	273 000,00	F		0,000	0,000	EURO	A	C	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					17 829 005,94									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		10 377 847,64					802 645,36	139 771,66	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		10 377 847,64					802 645,36	139 771,66	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	126 286,63	9,50	F		2,660	10 526,44	6 580,28	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	93 311,93	6,75	F		0,390	13 205,94	4 895,95	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	57 171,70	2,00	F		5,200	27 861,37	2 972,93	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	4 172,75	2,00	F		4,030	2 045,16	168,16	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	111 982,51	13,00	F		0,275	8 060,04	1 193,72	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	281 637,25	13,75	F		0,188	19 266,83	8 927,58	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	152 750,00	11,75	F		0,485	13 000,00	3 199,39	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	20 845,57	5,00	F		0,740	3 725,75	575,93	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	863 500,00	11,00	F		0,430	78 500,00	7 257,33	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	4 314 017,60	15,25	F		0,175	282 886,40	29 782,83	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	2 658 333,31	14,50	F		0,425	183 333,34	22 206,25	0,00	0,00
00477193 / CO7648	N	0,00	A-1	346 462,07	9,50	F		0,930	30 889,70	12 634,50	0,00	0,00
10278 02273 00020516	N	0,00	A-1	652 500,00	15,00	F		0,790	43 500,00	10 137,68	0,00	0,00
1240524	N	0,00	A-1	221 785,11	5,00	F		3,910	41 021,26	8 671,80	0,00	0,00
5064989	N	0,00	A-1	376 250,00	10,75	F		0,500	35 000,00	14 863,38	0,00	0,00
MON519521EUR	N	0,00	A-1	96 841,21	8,00	F		5,380	9 823,13	5 703,95	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		2 079 244,70					213 410,70	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		2 079 244,70					213 410,70	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	20 574,00	9,00	F		0,000	2 286,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	37 062,38	8,00	F		0,000	4 632,79	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	4 021,22	7,00	F		0,000	574,46	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	22 308,00	3,00	F		0,000	7 436,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	55 900,00	4,00	F		0,000	13 975,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	25 691,40	7,00	F		0,000	3 670,20	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	89 154,00	12,00	F		0,000	6 858,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	4 021,22	7,00	F		0,000	574,46	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	54 600,00	6,00	F		0,000	7 800,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	102 765,88	7,00	F		0,000	14 680,84	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	148 249,08	8,00	F		0,000	18 531,12	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	102 765,88	7,00	F		0,000	14 680,84	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	14 976,00	12,00	F		0,000	1 152,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	22 860,00	10,00	F		0,000	2 286,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	16 128,00	13,00	F		0,000	1 152,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	33 528,00	11,00	F		0,000	3 048,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	137 160,00	14,00	F		0,000	9 144,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	23 040,00	14,00	F		0,000	1 536,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	98 018,96	11,00	F		0,000	8 910,81	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	165 060,90	14,00	F		0,000	11 004,06	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	25 740,00	11,00	F		0,000	2 340,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	98 018,96	11,00	F		0,000	8 910,81	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	17 160,00	11,00	F		0,000	1 560,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	110 040,60	14,00	F		0,000	7 336,04	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	91 654,08	12,00	F		0,000	7 637,84	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	46 800,00	12,00	F		0,000	3 900,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	293 441,60	15,00	F		0,000	18 340,10	0,00	0,00	0,00
110 2015 00208 003	N	0,00	A-1	5 801,14	8,00	F		0,000	725,13	0,00	0,00	0,00
110 2015 00212 001	N	0,00	A-1	25 691,40	7,00	F		0,000	3 670,20	0,00	0,00	0,00
110 2016 00815 002	N	0,00	A-1	96 012,00	13,00	F		0,000	6 858,00	0,00	0,00	0,00
120 2010 01268 001	N	0,00	A-1	91 000,00	4,00	F		0,000	18 200,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
Total général		0,00		12 457 092,34					1 016 056,06	139 771,66	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	47	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	12 457 092,34	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.



IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000 €	25/09/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études Article 2031	5	25/09/2023
L	Frais de recherche et de développement Article 2032	5	25/09/2023
L	Frais d'insertion Article 2033	1	25/09/2023
L	Bâtiments et installations Article 204112	20	25/09/2023
L	Bâtiments et installations Article 204132	15	25/09/2023
L	Projets d'infrastructures d'intérêt national Article 204133	15	25/09/2023
L	Bâtiments et installations Article 1412	15	25/09/2023
L	Bâtiments et installations Article 2041512	15	25/09/2023
L	Bâtiments et installations Article 2041582	15	25/09/2023
L	Bâtiments et installations Article 20415332	15	25/09/2023
L	Biens mobiliers, matériel et études Article 20421	5	25/09/2023
L	Bâtiments et installations Article 20422	10	25/09/2023
L	Bâtiments et installations Article 204412	15	25/09/2023
L	Concessions et droits similaires Article 2051	2	25/09/2023
L	Autres agencements et aménagements Article 2128	10	25/09/2023
L	Autres bâtiments publics Article 21318	20	25/09/2023
L	Autres bâtiments privés Article 21328	20	25/09/2023
L	Bâtiments publics Article 21351	10	25/09/2023
L	Autres constructions Article 2138	20	25/09/2023
L	Construction sur sol autrui - Installation générales Article 2145	20	25/09/2023
L	Réseaux de voirie Article 2151	20	25/09/2023
L	Réseaux d'électrification Article 21534	20	25/09/2023
L	Autres réseaux Article 21538	30	25/09/2023
L	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense Article 21568	5	25/09/2023
L	Autres installations, matériel et outillage techni Article 2158	7	25/09/2023
L	Installations générales, agencements et aménagement Article 2181	7	25/09/2023
L	Autres matériels de transport Article 21828	7	25/09/2023
L	Autre matériel informatique Article 21838	5	25/09/2023
L	Autres matériels de bureau et mobiliers Article 21848	2	25/09/2023
L	Matériel de téléphonie Article 2185	2	25/09/2023
L	Autres Article 2188	7	25/09/2023

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).



IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
ETALEMENT DES PROVISIONS

A3.2**A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS**

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
provisions pour créances douteuses	provisions pour créances douteuses	0,00	0	132 560,00	132 560,00	-265 120,00

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES

A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	-1 324 647,28
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-87 924,22	-87 924,22
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-87 924,22	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	1 412 571,50	1 412 571,50
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-87 924,22	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 324 647,28	1 412 571,50

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 540 957,06	1 540 957,06
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 919 957,06	2 919 957,06
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 379 000,00	2 791 571,50

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 540 957,06	1 540 957,06
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 016 056,06	1 016 056,06
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	802 645,36	802 645,36
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	213 410,70	213 410,70
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		524 901,00	524 901,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>524 901,00</i>	<i>524 901,00</i>
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 919 957,06	III 2 919 957,06
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 919 957,06	2 919 957,06
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	37 322,00	37 322,00
28032	Frais de recherche et de développement	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	1 440,00	1 440,00
28135	Installations générales, agencements, ..	129 702,00	129 702,00
28151	Installations complexes spécialisées	995,00	995,00
28153	Installations à caractère spécifique	581 445,00	581 445,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	535 490,05	535 490,05
28173	Constructions (mise à disposition)	19 058,00	19 058,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	86 399,00	86 399,00
28182	Matériel de transport	8 700,00	8 700,00
28183	Matériel de bureau et informatique	2 545,00	2 545,00
28184	Mobilier	394,18	394,18
28188	Autres	1 094,00	1 094,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 515 372,83	1 515 372,83

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).



IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT
RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**
B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 155 827,72
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	1 155 827,72
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 765 335,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	41,80

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	0,00	8,00	7,00	1,00	8,00
Adjt tech	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Adjt tech Pal 1CI	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent maitrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur Pal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Pal 1CI	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		8,00	0,00	8,00	7,00	1,00	8,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS****ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT
EMPLOYE PAR LA REGIE****C1.2****C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 52

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 26/03/2024

Présenté par (1) le Président Christian PETCHOT-BACQUÉ,

A Bénéjacq le 08/04/2024

(1) le Président Christian PETCHOT-BACQUÉ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Bénéjacq, le 08/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AURIGNAC Michel , Conseiller communautaire	
BARBE-BARRAILH Jean-Laurent , Conseiller communautaire	
BASSE-CATHALINAT Jean-Pierre , Conseiller communautaire	
BERCHON Jean-Marie , Conseiller communautaire	
BOURDAA Bruno , Conseiller communautaire	
BROGNOLI Katty , Conseiller communautaire	
CABANNE Pascal , Conseiller communautaire	
CALAS Serge , Conseiller communautaire	
CANTON Marc , Conseiller communautaire	
CAPERET Alain , Conseiller communautaire	
CASTAIGNAU Serge , Conseiller communautaire	
CAUSSE Philippe , Conseiller communautaire	
CAZALA-CROUTZET Marie-Ange , Conseiller communautaire	
CAZET Michel , Conseiller communautaire	
CHABROUT Guy , Conseiller communautaire	
COURADET Sébastien , Conseiller communautaire	
DAUGAS Sylvie , Conseiller communautaire	
DEQUIDT Alain , Conseiller communautaire	
DOUSSINE Roger , Conseiller communautaire	
DUFAU Marc , Conseiller communautaire	
DURAND Pascale , Conseiller communautaire	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

ESCALE Francis , Conseiller communautaire	
FAUX Jean-Pierre , Conseiller communautaire	
FRAIZE Cyrille , Conseiller communautaire	
GARROCQ Anne-Marie , Conseiller communautaire	
GRACCIA Alain , Conseiller communautaire	
HUROU Nicole , Conseiller communautaire	
LABAT Marc , Conseiller communautaire	
LACARRERE Florent , Conseiller communautaire	
LACROUX Philippe , Conseiller communautaire	
LAFFITTE Jean-Jacques , Conseiller communautaire	
LESCLOUPÉ François , Conseiller communautaire	
LORRY Béatrice , Conseiller communautaire	
LUCANTE Michel , Conseiller communautaire	
MADEC Cédric , Conseiller communautaire	
MALDONADO Marie , Conseiller communautaire	
MIDOT Patrick , Conseiller communautaire	
MINVIELLE Michel , Conseiller communautaire	
MULLER Véronique , Conseiller communautaire	
PARGADE Didier , Conseiller communautaire	
PETCHOT-BACQUE Christian , Président	
PRAT Séverine , Conseiller communautaire	
PUBLIUS Françoise , Conseiller communautaire	
PUYAL Bernard , Conseiller communautaire	
PUYOU Ena , Conseiller communautaire	
RHAUT Jean-Christphe , Conseiller communautaire	
SARTHOU Julie , Conseiller communautaire	
TOUSSAINT Coralie , Conseiller communautaire	
VANHOOREN Audrey , Conseiller communautaire	
VIGNAU Hubert , Conseiller communautaire	

IV – ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

VIRTO Stéphane , Conseiller communautaire	
d'ARROS Gérard , Conseiller communautaire	

Certifié exécutoire par (1) le Président Christian PETCHOT-BACQUÉ, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.